



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intégration des personnes handicapées

CANDIAC ADOPTE SON PLAN D'ACTION

Candiac, le 22 février 2010 - Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 15 février dernier, la Ville de Candiac a déposé son premier plan d'action favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap. Elle reconnaît ainsi l'importance d'initier une démarche d'intervention afin d'assurer la réduction des inconvénients et obstacles que doivent surmonter quotidiennement, sur son territoire, les personnes handicapées.

Ce plan d'action représente un engagement concret de la Ville, soucieuse de la qualité de vie de ses résidents, incluant celle des personnes handicapées. Nous invitons les citoyens à consulter le « Plan d'action 2010 de la Ville de Candiac favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap » que vous pouvez retrouver sur le site Internet de la ville, à la réception de l'hôtel de ville et à la bibliothèque municipale. Aussi, vous pouvez communiquer au 450 444-6007 pour en obtenir une copie.

Connaître les besoins de la population visée

Pour contribuer à l'évolution de son plan d'action, la Ville désire connaître les besoins de ses citoyens pour favoriser l'accessibilité universelle et prioriser les actions à entreprendre. À cet effet, un formulaire nommé « Sécurité et besoins des personnes vivant un handicap » est disponible sur le site Internet de la ville, à la réception de l'hôtel de ville, au Service des loisirs, à la bibliothèque municipale, au Service intermunicipal de prévention des incendies de Candiac/Delson et à la Régie intermunicipale de police Roussillon.

La Ville incite ses citoyens à compléter ce formulaire pour lui indiquer les secteurs où des améliorations pourraient être apportées que ce soit pour les activités de loisirs, les bâtiments municipaux, les commerces et lieux publics, les communications, les stationnements, trottoirs, pistes cyclables, intersections ou autres.

Aussi, la municipalité encourage les personnes qui pourraient avoir besoin d'assistance, advenant une urgence, à nous transmettre leurs coordonnées, sur ce même formulaire; elles seront transférées au Service intermunicipal de prévention des incendies de Candiac/Delson et la Régie intermunicipale de police Roussillon. Veuillez faire parvenir ce formulaire ou toute demande par la poste à : « Plan d'action – personnes vivant un handicap », Ville de Candiac, 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac (Québec) J5R 3L8 ou par courriel à paph@ville.candiac.qc.ca.

La Ville de Candiac préparera annuellement un plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées en vue de répondre à ses obligations en tant que municipalité de plus de 15 000 habitants face à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*.

- 30 -

Source: Ville de Candiac
Cabinet du maire

Renseignements: Danielle Leggett, resp. des communications
450 444-6000